

Typologie du tertiaire

Le management et les mutations du travail, des procédés et des moyens de gestion, et spécifiquement la tertiarisation du secteur industriel, ont fortement transformé le paysage économique de nos sociétés durant ces dernières années. Pour rendre compréhensibles ces conversions et la complexité croissante de l'économie, il est nécessaire d'adapter les outils conceptuels d'observation de la division du travail et son inscription dans l'espace géographique.

Dans cet effort de reconsidérer le tertiaire, les économistes BROWNING et SINGELMANN (1978) nous ont, déjà, proposé une nomenclature qui regroupe les activités de service en tenant compte de cinq critères principaux :

- leur fonction dans le système productif,
- le niveau de qualification du travail,
- la valeur ajoutée par personne occupée,
- le destinataire principal,
- la place dans le système économique et la forme de production dominante.

Dans cette perspective nous apparaît une certaine interaction entre la production de biens et celle de services, l'intégration de la production industrielle et agricole aux activités de services, le rôle phare des services aux entreprises, *tertiaire lié* qui permet aux entreprises d'améliorer leur productivité et leur capacité de vendre, le *tertiaire spécialisé* à vocation régionale (tourisme, producteurs-vendeurs vignerons); etc. (voir: Bailly, Cunha, Racine, 1990).

Le secteur tertiaire regroupe des activités très multiples (commerce, tertiaire industriel, transports, ingénierie, distribution, tourisme...etc.) Qui le diffuse sur tout le territoire. Toutefois, le processus de régionalisation et de la métropolisation des grandes villes de l'Algérie tendent à capter ses actifs comme elles accentuent la spécialisation de l'espace.

a. Des espaces spécialisés

Si les sociologues refusent l'idée d'une catégorisation spatiale du tertiaire et se restreignent à une classification d'un parc en activités de production (transports, ingénierie, distribution) et de reproduction sociale (culture, commerce, formation, service de l'État), le géographe examine et constate la conception de programmes de développement conçus sur la base d'une concentration des activités tertiaires de commandement et leur répartition par échelle sans qu'il ne soit encore indispensable de

redéfinir les espaces touristiques hyperspécialisés. À l'image du SDAAM (Schéma Directeur d'Aménagement des Aires Métropolitaines) l'Algérie est un pays qui bénéficie d'au moins quatre métropoles. Alger, métropole nationale, Oran, Annaba, Constantine métropoles régionales. Ces agglomérations concentrent l'essentiel des sièges sociaux des grandes entreprises algériennes. Chaque métropole régionale a développé sa place centrale et des zones d'activités, zones industrielles ou des technopoles dont on n'arrive plus à séparer le secondaire du tertiaire.

b. L'importance de l'agglomération algéroise :

En Algérie, l'agglomération algéroise s'impose déjà par la potentialité d'un marché de plus de près de 05 millions d'habitants. Dans ce cas de figure, la dispersion/concentration prend toute sa signification : capitale d'un État édifié sur le centralisme administratif, Alger concentre toutes les activités tertiaires de commandement national, plus de 90 % des sièges sociaux, alors que les préceptes d'une bonne gouvernance nous imposent l'indispensable décentralisation des services au niveau local. Au total, plus de 88 % des actifs algérois sont occupés par le tertiaire (ANDI, 2013), des ministères, commerce de quartier, la presse écrite et audiovisuelle, les cabinets d'avocats, les hôpitaux, les transports...etc. Si la concentration horizontale des activités tertiaires est indispensable pour le maintien d'espaces concurrentiels à l'échelle méditerranéenne, africaine voir mondiale (Alger centre, Hydra), une décentralisation régionale donnerait une expression de démocratie dans le développement économique national.

L'essentiel

Une des plus importantes mutations de l'Algérie après 1962 est le passage d'une économie agricole à industrielle puis à un espace de production tertiaire (43% du PIB et 63% des actifs).